

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026

Présents (12) : CAVAREC Auphémie, GAUTHIER Thierry, GIRARD Caroline, GUILLOT Jean-Michel, KOPP Odile, OUDIN Christel, PANNEQUIN Bernard, PASQUIER Françoise, PETIT Frédéric, RANDUINEAU Guillaume, RANVAL Lionel, THEVENOT Didier.

Absente (1) : CALCIAT Amélie a donné pouvoir à GIRARD Caroline.

Secrétaire de séance : KOPP Odile.

1/ PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS (Délibération 2026_28)

Les membres du conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Ils doivent délibérer sur l'exercice du droit à la formation des élus et déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Il est proposé d'inscrire 800€ au compte 65315.

Vote : à l'unanimité

3/ CHOIX DES DÉLÉGUÉS AU GIP RECIA (Délibération 2026_29)

La commune adhère au GIP RECIA qui est un Groupement d'Intérêt Public à destination des organismes publics. La commune a signé une convention en 2023 qui permet entre autres la télétransmission des actes administratifs en préfecture (budgets, délibérations, autorisations du droit des sols, arrêtés...) et la télétransmission des flux comptables en trésorerie. Le conseil municipal désigne Odile KOPP (titulaire) et Auphémie CAVAREC (suppléante) pour siéger à l'assemblée générale du GIP RECIA.

Vote : à l'unanimité

4/ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) (Délibération 2026_30)

Le compte financier unique (CFU) intègre et remplace d'une part le compte administratif produit par l'ordonnateur et d'autre part le compte de gestion établi par le comptable public. M. le maire quitte la séance et M. Guillot, 1^{er} adjoint en charge des finances assure la présidence de la séance (pour ce point de l'ordre du jour).

Résultat en investissement : 38 514,10 d'excédent

Résultat en fonctionnement : 112 811,32 d'excédent

Résultat de l'exercice 2025 : 38 514,10 + 112 811,32 = 151 325,42 d'excédent

Vote : à l'unanimité

5/AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 (Délibération 2026_31)

Solde de la section d'investissement reporté (ligne 001) : 38 514,10 €

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2025 : 112 811,32 € réparti comme suit :

- Affectation au c/1068 : 47 371,32 €

- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 65 440,00 €

Vote : à l'unanimité

6/ RODP ORANGE (Délibération 2026_32)

Redevance d'occupation du domaine public par Orange :

Type d'implantation	Patrimoine	Tarif de base	Coefficient d'actualisation	Total
Artères aériennes	8,658 km	40€/km d'artère aérienne	1,63715	566,97
Artères en sous-sol	17,437 km	30€/km d'artère souterraine	1,63715	856,41
Emprise au sol	2,5 m ²	20€ /m ² d'emprise au sol	1,63715	81,85
				1 505,23 €

Vote : à l'unanimité

7/ RODP ENEDIS (Délibération 2026_33)

Proposition faite par Enedis (conformément aux articles L2333-84, R2333-105, R2333-105-2 et R2333-109 du CGCT) : 294€ pour l'année 2026.

Vote : à l'unanimité

8/ ÉTUDE DE DEVIS (Délibération 2026_34 à 2026_38)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide les devis suivants :

- SAUR : branchement d'eau potable Rue de la Prairie : 1 940,91€ HT soit 2 329,09€ TTC.
- PANNEQUIN PAYSAGES : abattage d'arbres : 4 400,00€ HT soit 5 280,00€ TTC.
- HOME PEINTURE : peinture menuiseries des logements communaux, salle des fêtes, mairie : 11 225,00€ (pas de tva).
- EIFFAGE : remplacement de la pompe de circulation de la centrale de traitement d'air de la cantine : 2 979,01 € HT soit 3 574,81€ TTC.

D'autres devis ont été présentés mais le conseil municipal est en attente de devis comparatifs.

9/ SUBVENTIONS (délibération : 2026_39)

Souvenir Français : 100€ // Maires 41 : 264,96€ // SI Vallée de la Cisse : 100€ // Jeu(x) d'Orgue : 300€ // Vineuil Sport Cyclisme (Les Reines de la Cisse) : 78,88€.

Vote : à l'unanimité

10/ BUDGET PRIMITIF 2026 ET FONGIBILITÉ DES CRÉDITS (délibération : 2026_39)

- Le **BUDGET PRIMITIF** s'équilibre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 529 682,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 529 682,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 375 375,42 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 375 375,42 €

- TAUX DE FONGIBILITE DES CREDITS**

L'assemblée délibérante autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : 7,5% en fonctionnement et 7,5% en investissement.

Vote : à l'unanimité

11/ÉCHANGE DE TERRAIN D'EMPRISE DU CHEMIN RURAL N°41 (délibération : 2026_40)

Par délibération du 21/01/2025, le conseil municipal avait accepté la demande de Monsieur CHERRIER Stéphane, pour l'échange d'une partie du chemin rural n°41, situé à Serouin.

Une information du public a eu lieu, sans aucune remarque sur le registre mis à disposition du 8 avril au 12 mai 2025.

Le président du conseil départemental a donné son accord le 27/10/2025.

Les frais (bornage, acte, publicité foncière) sont à la charge de M. Cherrier Stéphane, le demandeur.

Le conseil municipal valide cet échange et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

Vote : à l'unanimité

12/ VENTE DE PARCELLE (délibération : 2026_41)

Par délibération n°2024_40 en date du 22/10/2024, le conseil municipal a accepté de vendre une partie des parcelles ZD0306 et ZD0307, soit environ 200 m² à M. et Mme BOUZY, propriétaires riverains. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 2 000€.

Vote : à l'unanimité

13/ MODIFICATION DÉLÉGUÉS SICOM41 (délibération : 2026_42)

Lors de la dernière réunion du SICOM41, le 8 avril dernier, les élus délégués ont été informés qu'il ne fallait pas 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants comme cela avait été demandé mais 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. Sont donc désignés titulaire : Bernard PANNEQUIN et suppléante : Mme Odile KOPP.

Vote : à l'unanimité

14/ VALIDATION DU CHOIX DES MEMBRES DE LA CCID (délibération : 2026_42)

La commission de contrôle des impôts directs est composée du maire (président), de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants qui seront ensuite désignés par le directeur départemental ou régional des finances publiques. Le conseil municipal propose une liste de contribuables en nombre double (12 titulaires et 12 suppléants). L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative et ne préjuge pas des personnes qui seront désignées titulaires ou suppléants par le directeur départemental des finances publiques.

Vote : à l'unanimité

POINTS SANS DÉLIBÉRATION

15/MARCHE PUBLIC ATELIER COMMUNAL

Le marché a été publié sur la plateforme *pro-marchespublics.com* pendant 21 jours, du 30 mars au 21 avril, 12h. Les candidatures reçues vont être étudiées par le maître d'œuvre puis la commission d'appel d'offres se réunira pour vérifier les offres des entreprises qui seront ensuite validées par le conseil municipal.

16/ QUESTIONS DIVERSES

- Le prochain conseil communautaire se tiendra en séance publique lundi 27 avril 2026 et portera sur la désignation des représentants d'Agglopolys au sein des structures internes et partenaires.
- Monsieur Ranval explique que le syndicat d'initiative de la Vallée de la Cisse recherche des bénévoles. Site internet : <https://vallee-de-la-cisse.fr>
- Nous avons été informés que le réseau mobile était en baisse à Russy depuis le début de l'année. Les élus de Russy indiquent des difficultés pour les abonnés de l'opérateur Orange, et aucun souci pour les abonnés Bouygues ou SFR. La commune va questionner l'opérateur Orange.

17/ COMPTE-RENDUS DES REUNIONS ET COMMISSIONS

22/03 : concert Orgue en Cisse

03/04 : Bureau communautaire (B. Pannequin)

03/04 : Audit Vet Agro Sup (L. Ranval)

05/04 : course cycliste Les Reines de la Cisse (un grand merci aux signaleurs présents)

08/04 : SICOM41 (B. Pannequin, O. Kopp et A. Cavarec)

09/04 : conseil communautaire (B. Pannequin)

14/04 : SIVOS (J-M Guillot)

16/04 : commission finances (J-M Guillot)

18/04 : cérémonie St Lubin (B. Pannequin et J-M Guillot)

Pays des Châteaux (L. Ranval)